



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 22 mars 2021

### **COVID-19 : Il est plus que jamais possible (et nécessaire) de continuer la formation professionnelle !**

Compte tenu de la situation sanitaire, le gouvernement a annoncé de nouvelles restrictions des déplacements sur une partie du territoire national.

La Fédération de la Formation professionnelle rappelle que **ces annonces ne modifient pas les règles en vigueur en ce qui concerne l'activité de formation professionnelle. Les formations peuvent être maintenues sur l'ensemble du territoire, aussi bien en distanciel qu'en présentiel (si le distanciel n'est pas possible compte tenu de la nature et/ou du public de la formation).**

« Les investissements en compétences sont plus que jamais nécessaires afin d'anticiper la reprise économique de notre pays, et préparer les emplois du futur, contribuant ainsi au principe du plan de relance : *former plutôt que licencier.* » affirme Pierre Courbebaisse, Président de la FFP.

Retrouvez la campagne de la FFP [#JeMeForme](#)

**Contact Presse : Naïs LAURANDEL - 01 44 30 48 93 - [nlaurandel@ffp.org](mailto:nlaurandel@ffp.org)**

La FFP (Fédération de la Formation Professionnelle), organisation professionnelle créée en 1991, fédère et représente plus de 1 000 entreprises de formation et du développement des compétences et leurs 2300 établissements. Depuis trente ans au service de la représentation et de la promotion du développement des compétences, la FFP place, au cœur de son action, le développement du professionnalisme de ses adhérents. Acteur majeur du secteur (avec un chiffre d'affaire cumulé de près de 2,7 milliards d'euros par an), elle agit au plus près des réseaux de décideurs et participe à la détermination des grandes orientations de la formation professionnelle.